A10 GRATUITE !

Association Loi 1901

Communiqué de presse

Saint Arnoult, le 25 janvier 2023

Flambée exceptionnelle des péages autoroutiers… et de la rente aux actionnaires

Alors que le pouvoir d'achat des salaires et des retraites s'effondre, les sociétés concessionnaires d'autoroutes augmenteront en moyenne le prix des péages de 4.75% ce 1 février (5.09% pour ASF-Vinci), avec la pleine connivence gouvernementale. Il est vrai que ceux qui gouvernent sont aux antipodes des réalités quotidiennes des français.*

Pour éviter les réactions, l'opération d'enfumage a été préparée depuis plusieurs mois par l'Etat et les concessionnaires et relayée par certains médias complaisants. Ils ont d'abord annoncé des hausses vertigineuses pour ensuite les réduire afin de laisser croire aux usagers qu'on s'occupe d'eux.

Or, selon le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes cette hausse n'aurait pas dû excéder 1.8%.

Si on en croit les déclarations gouvernementales, *« Les automobilistes réguliers disposant d'un badge qui empruntent les autoroutes pour le même trajet au moins 10 fois par mois, pourront bénéficier d'une augmentation de 10% de leur ristourne.* Cette disposition très sélective aura des effets dérisoires par rapport à l'ampleur du racket subi au quotidien par les populations des territoires périurbains et par rapport aux transferts de trafics sur les réseaux secondaires provoqués par les péages.

Nous sommes encore très loin de la prise en compte de la suppression des péages pour les trajets du quotidien sur les autoroutes périurbaines concédées. Notre longue bataille est cependant devenue un sujet national incontournable.

L'érosion du pouvoir d'achat des ménages va donc être aggravé par les hausses abusives des péages alors que les actionnaires des sociétés concessionnaires vont continuer à se gaver à leurs dépens. Les résultats financiers semestriels de Cofiroute-Vinci montrent qu'entre 2021 et 2022 son chiffre d'affaires a progressé de 16%, son résultat net de 42%, les dividendes à ses actionnaires de 38%.
Ces chiffres indécents proviennent aussi des privilèges fiscaux octroyés par l'Etat aux concessionnaires au détriment de l'intérêt général. Malgré une fantastique progression des profits, les impôts de Cofiroute-Vinci ont baissé de 22% en deux ans. Ces cadeaux ne relèvent pas des obligations contratuelles, mais d'une connivence gouvernementale avec l'oligarchie.

Pendant ce temps le ministre en transit aux transports se répand en autosatisfaction, les assemblées parlementaires regardent ailleurs et… les usagers continuent de subir.

- Le patrimoine moyen de chaque ministre en fonction, représente près d'un siècle de salaire médian des français.